

Saint-Denis, le 27 septembre 2011

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus que quelques mois pour échanger vos billets en francs contre des euros

Il vous reste moins de 5 mois pour échanger vos billets en francs. En effet, après le 17 février 2012, plus aucun billet en francs ne sera échangeable.

Jusqu'au 17 février 2012, les cinq billets ci-dessous peuvent être échangés contre des euros dans les caisses des succursales de la Banque de France et auprès de l'IEDOM (Institut d'Émission des Départements d'Outre-Mer).

Date de fin d'échange	Dénomination du billet
17 février 2012	500F Pierre et Marie Curie 200F Gustave Eiffel 100F Cézanne 50F Saint-Exupéry 20F Debussy

Quelles que soient la date limite et la valeur des billets, n'attendez pas le dernier jour.

Les échanges de billets en francs peuvent être effectués auprès de l'agence de [l'IEDOM de La Réunion](#), située **4, rue de la Compagnie des Indes à Saint-Denis, de 9 heures à 11 heures 30 et de 13 heures à 15 heures du lundi au vendredi.**

Se munir impérativement d'une pièce d'identité en cours de validité. La présentation d'un justificatif de domicile est également obligatoire pour tout échange à partir de 1.000 Euro (soit environ 6.500 Francs).

Prendre rendez-vous auprès de l'IEDOM au 02 62 90 71 00 pour tout échange égal ou supérieur à 30 000,00 Francs.

